

# Formation

## Mettre en place une activité pédagogique à la ferme

vendredi 20 février 2015

Intervention de Rebecca Brumelot, FR CIVAM LR

### Contenu de formation

**Objectif :** Communiquer sur ses pratiques, ses produits et son métier via l'accueil pédagogique à la ferme

- Outils pédagogiques existants : mallette «enquête d'agriculture»
- Type d'animations, analyse de la structure selon le besoin
- Adapter son activité au public
- Méthodes et outils pédagogiques existants
- Etre autonome lors d'une animation
- Exercices de mise en pratique

### Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA).
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio.
- Lieu : Nice, Box 58 au MIN fleurs



# Inscription



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Je m'inscris à la formation :

## Mettre en place une activité pédagogique à la ferme

1 journée : 100 € (80 € si adhérents Agribio 06 )

Joindre un chèque de ..... € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.

Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA)  
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA

Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées : merci de joindre une attestation d'affiliation MSA

Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par les Points Infos ou CEPPP.

### A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes

MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX

Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : [agribio06-technique@bio-provence.org](mailto:agribio06-technique@bio-provence.org)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :